



Montréal, le 9 juillet 2009

Par courrier électronique

M. Michel Bastien
Directeur, affaires réglementaires et tarifaires
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest,
2^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : **Guide de dépôt révisé du Distributeur**

Cher monsieur,

Nous vous transmettons, avec la présente, une mise à jour du Guide de dépôt du Distributeur faisant suite à l'étude du dossier tarifaire 2009. La révision concerne le chapitre 2 portant sur les exigences de dépôt relatives au PGEÉ. Il s'agit d'une seule modification mineure apportée à l'article 8 pour adapter le Guide à l'évolution de ce dossier.

Vous trouverez aussi, en annexe de la présente, une liste d'améliorations à apporter au dossier tarifaire afin de faciliter sa conformité au guide de dépôt en vigueur.

Nous vous prions d'agréer, cher monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/mdl

P.j.

Annexe
**Améliorations à apporter au dossier tarifaire pour assurer la conformité
au guide de dépôt du Distributeur**

Chapitre 1, 7. Prévision de la demande Présenter la prévision des ventes pour l'année de base (réelles et normalisées) et l'année témoin par catégorie de consommateurs

Chapitre 1, 8. Coût de fourniture Détailler le prix de l'électricité patrimoniale incluant le calcul des taux de pertes. Détailler le prix de l'électricité postpatrimoniale, en précisant les contrats d'approvisionnement, les prix et la méthode d'établissement des prix par contrat ou par combinaison de contrats et au total. Inclure le calcul des pertes et du taux de change.